

Auto-école Nogent 52
situé à 3 boulevard voltaire ,
52 000 Chaumont
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 2205200050

Auto-école Nogent 52
situé à 55 rue de Verdun ,
52 800 Nogent
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 1905200030

AUTO-ÉCOLE NOGENT 52

PROGRAMMES DE FORMATIONS



FORMATION B

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	<ul style="list-style-type: none">•
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures• Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir• Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire• Démarrer et s'arrêter• Doser les accélérations et les freinages à diverses allures• Utiliser la boîte de vitesses• Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire• Regarder autour de soi et avertir• Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte• Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation• Adapter l'allure aux situations• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité• Tourner à droite et à gauche en agglomération• Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire• S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none">• Evaluer et maintenir les distances de sécurité• Croiser, dépasser et être dépassé• Passer des virages et conduire en déclivité• Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie• S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide• Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense• Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites• Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none">• Suivre un itinéraire de manière autonome• Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie• Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer• Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir• Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules• Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence• Pratiquer l'éco conduite

Auto-école Nogent 52
situé à 3 boulevard voltaire ,
52 000 Chaumont
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 2205200050

Auto-école Nogent 52
situé à 55 rue de Verdun ,
52 800 Nogent
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 1905200030

FORMATION A1 et A2

Compétence 1

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto et ses principaux organes
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maîtriser la réalisation du freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- tenir l'équilibre sans et avec passager
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Positionner le véhicule sur la chaussée
- Adapter l'allure aux situations
- Etre en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

Compétence 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir
- Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite

Auto-école Nogent 52
situé à 3 boulevard voltaire ,
52 000 Chaumont
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 2205200050

Auto-école Nogent 52
situé à 55 rue de Verdun ,
52 800 Nogent
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 1905200030

FORMATION 125 CM3

La formation théorique : (2 heures)

Elle est focalisée sur la sensibilisation aux dangers liés à la moto, l'importance de s'équiper avec une bonne protection (casque homologué à la bonne taille avec dispositifs réfléchissants, blouson etc...).

La formation pratique hors circulation : (2 heures sur plateau)

Elle permet de prendre en main la moto avec un bon positionnement sur la moto, une prise en main à allure lente et également à allure normale avec l'importance du regard. De plus, vous aurez une connaissance sur les techniques d'urgences (freinages ou évitements d'obstacles) ainsi que des notions d'équilibre à avoir avec et sans passer...

La formation pratique en circulation : (3 heures en circulation)

Après la partie théorique et la partie hors circulation, il est temps de mettre en application ce que vous avez appris auparavant. Vous devez être capable d'adapter votre vitesse aux circonstances de la circulation, de bien choisir votre voie de circulation, de savoir passer les intersections en toute sécurité, de savoir négocier un virage etc..

A la fin de cette formation, nous vous délivrons une attestation sous forme de carte avec une photo d'identité qui vous permettra de justifier votre formation 7 heures auprès des forces de l'ordre ainsi que de votre assurance.

Auto-école Nogent 52
situé à 3 boulevard voltaire ,
52 000 Chaumont
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 2205200050

Auto-école Nogent 52
situé à 55 rue de Verdun ,
52 800 Nogent
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 1905200030

FORMATION AM

Module A : Formation pratique hors circulation (durée 1 heure)

Acquisition des connaissances suivantes :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur (leurs rôles).
- La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur et quadricycle).
- Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Les équipements – Leurs rôles

- Le port obligatoire du casque, son rôle (protection en cas de chute et de choc). Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien d'un casque.
- Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson de cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour comme de nuit.

La découverte des principaux éléments du véhicule – Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité

- Le tableau de bord : (compteur, voyants, témoins).
- L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.
- Les freins : en fonction du type de freins (à tambours ou à disque), savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau du liquide de freins.
- Les pneumatiques : (contrôle de la pression et des flancs)
- La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- L'huile moteur : connaître l'emplacement du réservoir, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.
- Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.
- Le Carburant : connaître l'emplacement du réservoir et savoir vérifier le niveau.

La maîtrise du véhicule hors circulation

- La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains).
- Le réglage du/des rétroviseurs.
- Pour le quadricycle (réglage du siège, du volant et des rétroviseurs).
- La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercice avec et sans passager).
- Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule (pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité).
- Tourner à droite et à gauche, réaliser des virages et demi-tour (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices avec et sans passager, le maintien de la stabilité.
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

top

Module B et D : Formation pratique en circulation (durée 4 heures effectives par élève)

Le formateur devra insister sur l'importance :

De l'utilité et du respect de la règle.

De la Des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :
- S'insérer en sécurité dans la circulation.
- Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :
- Freinage et maintien de la stabilité du cyclomoteur.
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop...).
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

Auto-école Nogent 52
situé à 3 boulevard voltaire ,
52 000 Chaumont
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 2205200050

Auto-école Nogent 52
situé à 55 rue de Verdun ,
52 800 Nogent
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 1905200030

Recherche des indices utiles (signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers) :

- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- En ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement.
- En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale : marquage au sol, voies réservées...
- En tenant compte des particularités des autres véhicules (notamment des véhicules lourds) : gabarit, angles morts...

Franchir les différents types d'intersections :

- Détecter et identifier le type d'intersection.
- Évaluer la visibilité.
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage.
- S'arrêter le cas échéant et repartir.
- Dégager une intersection.

Changer de direction :

- Avertir de son intention.
- Se placer ; Tenir compte des particularités des autres véhicules (notamment des véhicules lourds) : gabarit, angles morts...
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles de priorité.
- Dégager l'intersection.

Module C : Sensibilisation aux risques (durée 1 heure)

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, ce module devra être organisé entre les modules B et D précités en abordant les thèmes suivants :

- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycle légers à moteur, et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).
- Échange sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.
- Échange sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.
- RODEO URBAIN

Auto-école Nogent 52
situé à 3 boulevard voltaire ,
52 000 Chaumont
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 2205200050

Auto-école Nogent 52
situé à 55 rue de Verdun ,
52 800 Nogent
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 1905200030

La passerelle : A2 vers A

Séquence 1. — Théorie (durée : 2 heures)

- Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs, sanctions.
- Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto.

•

Séquence 2. — Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

- Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

•

Séquence 3. — Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures)

- Réalisation d'un audit de 30 minutes minimum de la conduite principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.
- Réalisation d'un bilan comprenant : le ressenti de l'élève sur sa prestation ; un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

Auto-école Nogent 52
situé à 3 boulevard voltaire ,
52 000 Chaumont
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 2205200050

Auto-école Nogent 52
situé à 55 rue de Verdun ,
52 800 Nogent
Agrée par la préfecture de Chaumont
sous le numéro : E 1905200030